

La concurrence pour lutter contre la pauvreté extrême ?

Résumé exécutif

La concurrence devrait être utilisée de manière avisée comme moyen de lutte contre la pauvreté dans les pays en voie de développement qui sont les plus exposés à la pauvreté extrême. En effet, en nous basant sur les résultats d'un travail théorique et empirique sur le sujet (Ghazzai et al. (2023)), plus de concurrence peut conduire à plus ou moins de pauvreté selon que la propriété est concentrée ou dispersée dans les pays en question. Nous recommandons aux décideurs des pays en voie de développement ayant une structure de propriété concentrée, c'est à dire, où les moyens de production sont détenus par un petit nombre d'acteurs, d'adopter des politiques économiques favorisant la concurrence partout où il est possible. De telles politiques consisteraient à : 1) faciliter l'accès des nouveaux entrepreneurs aux marchés, 2) prévenir et combattre les pratiques anticoncurrentielles, et 3) promouvoir et encourager l'entrepreneuriat à tous les niveaux de la société.

À l'inverse, dans les économies caractérisées par une structure de propriété dispersée, un accroissement de la concurrence pourrait aggraver le problème de pauvreté extrême, en limitant la capacité d'investissement et la résilience des entreprises face aux chocs économiques, en raison de la diminution de leurs profits. Ceci touche particulièrement les plus petites firmes. Dans ce cas, nous recommandons aux gouvernements de 1) renforcer les canaux directs de réduction de la pauvreté, 2) protéger les groupes vulnérables contre la sortie du marché et 3) considérer des mécanismes alternatifs de croissance et de redistribution.

Les limites des politiques actuelles de lutte contre la pauvreté

D'après la Banque Mondiale, près de 8.5% de la population mondiale, soit environ 700 millions de personnes vivent en situation de pauvreté extrême (moins de 2.15 dollars par personne par jour). « *L'objectif de développement durable visant à mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici à 2030 reste hors d'atteinte* » (Banque Mondiale, 2024)¹. Comme le montre la Figure 1, la réduction de la pauvreté dans le monde a ralenti jusqu'à atteindre une quasi-stagnation, et la période 2020–30 risque d'être une décennie perdue. La lutte contre la pauvreté a été fortement affectée par la pandémie de COVID-19 ainsi que par d'autres facteurs tels que le changement climatique et l'insécurité alimentaire. Les pays en voie de développement restent, bien évidemment, les plus touchés par l'extrême pauvreté

¹ <https://www.banquemonde.org/fr/topic/poverty/overview>

(60 % de l'ensemble des personnes extrêmement pauvres dans le monde vivent en Afrique subsaharienne²). Cette situation alarmante exige une réflexion approfondie sur la capacité des politiques actuelles à réduire la pauvreté et sur la nécessité d'explorer d'autres mesures de lutte contre la pauvreté.

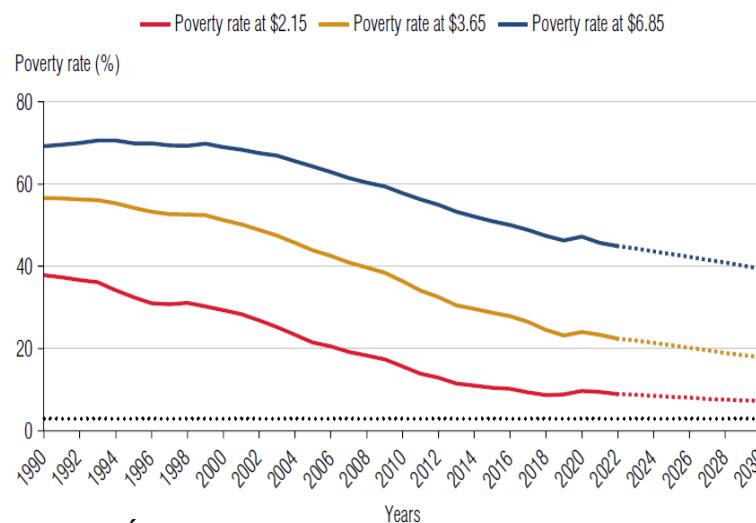


Figure 1 : Évolution du taux de pauvreté dans le monde

Source: Poverty, Prosperity and Planet Report (2024)

Les moyens directs visant à réduire la pauvreté incluent la provision publique des services d'éducation et de formation, de logement, d'aide alimentaire et de services de santé répondant aux besoins essentiels, ainsi que la mise en place de transferts visant à financer les dépenses privées afférentes à ces domaines et à d'autres composantes du niveau de vie des populations défavorisées. En plus de leur faible efficacité, ces politiques comportent souvent des risques de dépendance des couches pauvres les confinant dans des pièges de pauvreté infranchissables.

Lutte contre la pauvreté en Tunisie

Historiquement:

- 1956-1972 : programmes visant les chômeurs ruraux
- 1973-1983 : programmes visant le développement rural et le chômage des jeunes
- 1984-aujourd'hui : programmes relatifs aux infrastructures, à l'emploi et à l'insertion sociale

Plus récemment : AMEN Social

- **Mécanismes** : transferts monétaires, allocations enfants, cartes de soins, soutien scolaire, inclusion préscolaire, repas scolaires, réinsertion des enfants menacés
- **Population couverte** : 470 000 ménages à revenu limité, 263 000 très pauvres
- **Dépenses** : près de 0,6 % du PIB

La concurrence : une mesure indirecte de lutte contre la pauvreté?

Outre les politiques de soutien direct, des politiques de soutien indirect peuvent être déployées pour lutter contre la pauvreté. Les politiques publiques de soutien à la croissance économique et à la création d'emplois sont souvent mises en place pour aider à réduire la pauvreté. Nous examinons dans ce Policy Brief un moyen indirect, de portée générale, mais aussi souvent avec un impact important sur la pauvreté dans les pays en voie de développement, à savoir la concurrence. En effet, plus de concurrence peut soutenir les efforts déployés par les gouvernements des pays en voie de développement pour combattre ce fléau.

² <https://www.inegalites.fr/L-extreme-pauvreté-dans-le-monde-ne-recule-plus>

Une concurrence plus intense dans un secteur donné engendre le plus souvent une baisse des prix en raison d'une offre plus abondante et des choix plus nombreux pour le consommateur. Dans de nombreuses situations d'ouverture économique et de régulation minimaliste, les investisseurs sont nombreux à vouloir profiter des opportunités offertes par un tel environnement concurrentiel. Cela conduit à la création d'emplois et à l'amélioration des niveaux des salaires par les entreprises.

A contrario, une concurrence effrénée pourrait entraîner une érosion des bénéfices pour les entreprises peu performantes ou dépourvues de ressources suffisantes pour se réorienter face à de nouvelles dynamiques de marché. Cela se traduirait par une contraction des revenus tant pour les entreprises que pour l'État (réduction des recettes fiscales) et, par conséquent, entraînerait une diminution des créations d'emplois. L'état, dans ce contexte, serait également en mesure de fournir moins d'aide et de services publics aux segments les plus vulnérables de la population. Ainsi, lorsque les entreprises sont détenues par un nombre restreint d'agents (structure de propriété concentrée), l'effet délétère de la concurrence sur les bénéfices ne touche qu'une fraction minoritaire des détenteurs de capital. Dans ce contexte, une intensification de la concurrence devrait contribuer à atténuer la pauvreté. À l'inverse, lorsque les entreprises sont possédées par un grand nombre d'agents (structure de propriété dispersée), l'impact négatif de la concurrence sur les bénéfices concerne une proportion significative de la population, rendant l'effet global de la concurrence sur la pauvreté incertain.

Méthodologie : Mesurer l'effet de la concurrence sur la pauvreté

Ce Policy Brief est basé sur un travail publié dans *Journal of Public Economic Theory*³ dans lequel nous construisons un modèle d'équilibre général⁴ où nous analysons l'effet de la concurrence sur la pauvreté. Nous validons ensuite ce modèle empiriquement en considérant un échantillon de 80 pays développés et en voie de développement durant la période 1997-2017 et trois niveaux de pauvreté. Nous nous focalisons dans ce Policy Brief uniquement sur le cas des pays en voie de développement et le seuil de pauvreté le plus bas (pauvreté extrême c'est à dire \$1.9/jour⁵). En effet, les pays en voie de développement sont les plus vulnérables aux chocs économiques et environnementaux et les plus exposés au problème de pauvreté extrême.

Dans le modèle empirique, les trois variables clés sont : 1) la pauvreté, 2) la concurrence et 3) le degré de concentration de la structure de propriété. La pauvreté est mesurée par le pourcentage de la population dont le revenu est inférieur à un certain seuil (ligne de pauvreté). La concurrence est évaluée à travers un proxy : l'indice de concentration de marché, Herfindahl-Hirschman Index (une valeur élevée de cet indice indique une forte concentration du marché, et donc une faible concurrence). Quant au degré de concentration de la structure de propriété, il est mesuré par la

³ Ghazzai, H., Hemissi, W., Lahmandi-Ayed, R., & Kefi, S. M. (2023). More competition to alleviate poverty? A general equilibrium model and an empirical study. *Journal of Public Economic Theory*, 25(5), 985-1011.

⁴ Nous avons adopté le modèle de Kahloul et al. (2017).

⁵ Aujourd'hui, le seuil de la pauvreté extrême adopté par la Banque Mondiale est de \$2.15/ jour.

capitalisation boursière⁶. Nos données proviennent de deux sources : *World Integrated Database Solution* (Banque Mondiale et ONU Commerce et Développement) et *World Development Indicators* (Banque Mondiale).

La Figure 2 montre la concentration de la propriété pour une sélection de pays en voie de développement et indique une forte variation de la capitalisation boursière à travers ces pays. On constate que la concentration de la propriété est forte en Égypte, en Tunisie et au Kenya alors qu'elle est faible au Chili, en Jordanie et en Thaïlande ...). Cette hétérogénéité dans la structure de propriété qui est une variable clé dans le modèle motive la distinction de deux sous-groupes de pays en voie de développement (pays avec une structure de propriété concentrée versus pays avec une structure de propriété dispersée) pour étudier l'effet de la concurrence sur la pauvreté. En effet, on a considéré un échantillon de taille relativement large comprenant 49 pays en développement et 31 pays développés.

Politiques de la Tunisie en matière de Concurrence

- La Tunisie a été parmi les premiers pays d'Afrique et du Moyen-Orient à adopter une loi sur la concurrence (la loi n° 91-64 a été révisée puis abrogée en 2015 par la loi n° 2015-36).
- La Tunisie a choisi un système à deux branches : une autorité indépendante, le Conseil de la concurrence, et une Direction Générale de Concurrence et des Enquêtes Économiques (DGCEE) au ministère du Commerce.
- Un rapport de l'OCDE (2024) recommande d'améliorer la loi tunisienne sur le contrôle des fusions, la méthodologie des amendes et le programme de clémence.

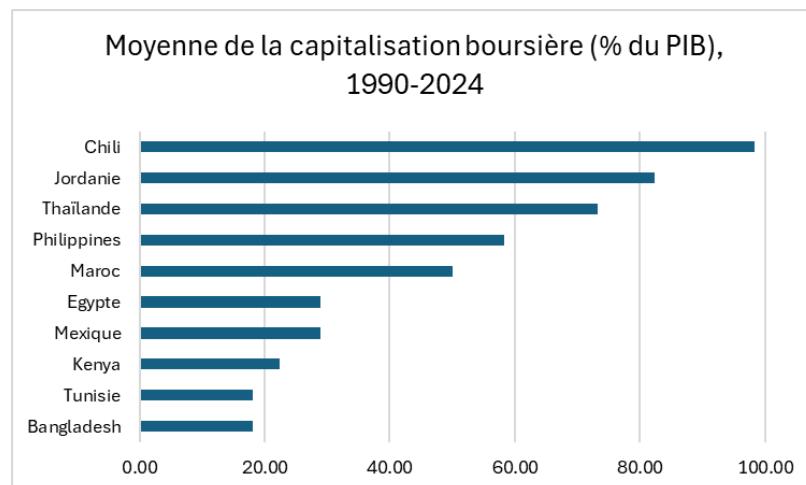


Figure 2 : Concentration de la propriété dans quelques pays en voie de développement

Source: Calcul des auteurs basé sur des données de World Development Indicators, Banque Mondiale

⁶ Bien que la capitalisation boursière ne soit pas une mesure parfaite de la concentration de propriété, surtout dans les pays en voie de développement, il s'agit, à notre connaissance du meilleur proxy de cette variable avec des données disponibles aussi bien pour les pays développés que pour les pays en voie de développement.

Résultats : Les effets de la concurrence sur la pauvreté sont mitigés

Les résultats de notre analyse indiquent que l'effet de la concurrence économique sur la pauvreté extrême est fonction de la structure de la propriété dans le pays. En effet, il a été établi que la concurrence permet de réduire la pauvreté dans les pays en voie de développement ayant une structure de propriété concentrée. D'autres travaux établissent le même résultat quant à l'effet de la concurrence sur la réduction de la pauvreté, notamment Begazo et Nyman (2016) qui montrent que l'élimination de quatre cartels (dans le maïs, le blé, la volaille et les produits pharmaceutiques) en Afrique du Sud a conduit à une baisse du taux de pauvreté national global. Argent et Begazo (2015) prouvent que la pauvreté au Kenya serait réduite de 1,5 % si les barrières commerciales sur le marché du sucre étaient assouplies. Au contraire, dans le cas des pays où la structure de propriété est dispersée, plus de concurrence pourrait engendrer plus de pauvreté vu l'effet de la concurrence sur les profits expliqué ci-haut. Ces résultats sont statistiquement significatifs à un seuil de 1%. Notre étude empirique permet également de déterminer le seuil de capitalisation boursière à partir duquel l'effet de la concurrence sur la pauvreté change de signe. Plus précisément, pour les pays dont la capitalisation boursière moyenne est inférieure à 44.34% (supérieure à), une augmentation de la concurrence réduirait (aggraverait) la pauvreté extrême.

Ainsi, dans un contexte de mondialisation où la concurrence prend de plus en plus de place, toute politique publique visant à réduire la pauvreté extrême doit nécessairement prendre en compte la structure de propriété dans les pays en question.

Implications et Recommandations

L'impact de la concurrence sur la pauvreté dépend de la structure de la propriété des pays. De ce fait, nous distinguons entre les pays en voie de développement ayant une structure de propriété concentrée (capitalisation boursière moins de 44%) et ceux avec une structure de propriété dispersée (capitalisation boursière supérieure à 44%) pour formuler nos recommandations.

1. Recommandations pour les pays en voie de développement avec une structure de propriété concentrée

Pour ces pays, il a été démontré qu'une augmentation de la concurrence contribue à atténuer la pauvreté. Il faudra donc encourager la concurrence en libérant l'initiative privée pour s'investir dans toutes les activités économiques et veiller à bannir toutes les pratiques anticoncurrentielles. Une telle politique pourrait se concrétiser par une déclaration de soutien claire de l'État à l'initiative privée dans un cadre concurrentiel supervisé par ce dernier. Outre ce signal fort, l'État doit mettre en place les mesures suivantes :

a. Faciliter l'accès des nouveaux entrepreneurs aux marchés

Des entrepreneurs confrontés à des obstacles à l'entrée peuvent se laisser décourager, ce qui éclaire la concentration élevée observée dans certains secteurs. Des initiatives telles que la simplification et l'élimination de certaines démarches administratives, l'accès au financement et

l'accompagnement stratégique contribuerait à réduire les coûts et à faciliter l'accès des nouveaux entrepreneurs à la diversité des secteurs d'activités. Néanmoins, des normes minimales s'avèrent indispensables dans les domaines touchant, par exemple, à la santé publique, aux droits des travailleurs et à l'environnement.

Par ailleurs, le soutien aux jeunes entrepreneurs doit être accru par la création d'incubateurs, de programmes de mentorat et de formations pratiques pour consolider leurs compétences et assurer la pérennité de leurs entreprises.

b. Prévenir et combattre les pratiques anticoncurrentielles

Un environnement concurrentiel équitable est nécessaire pour protéger les pauvres des hausses de prix dues à des pratiques anticoncurrentielles. Des prix plus élevés peuvent avoir de graves répercussions sur les consommateurs. Il est essentiel de mettre en place des cadres légaux et des observatoires des prix dans des secteurs clés. Il faut aussi sanctionner les cartels et l'abus de position dominante.

c. Promouvoir et encourager une culture entrepreneuriale plus inclusive

L'éducation joue un rôle clé dans la promotion de la culture entrepreneuriale. Nous préconisons d'introduire, dès l'école primaire, des matières qui développent l'esprit d'initiative chez les jeunes. La culture entrepreneuriale peut également être renforcée par la valorisation des réussites locales.

2. Recommandations pour les pays en voie de développement avec une structure de propriété dispersée

Pour ces pays, une augmentation de la concurrence agraverait la pauvreté. Encourager la concurrence doit impérativement être accompagné par des mesures supplémentaires ciblant la réduction de la pauvreté pour atténuer l'effet négatif de la concurrence. Parmi ces mesures nous proposons de :

a. Renforcer les canaux directs de réduction de la pauvreté

Les pays ayant des économies ouvertes ou entreprenant des réformes de libéralisation importantes de leurs marchés, doivent mettre en place des mesures d'accompagnement pour réduire la pauvreté telles que des subventions ciblées pour certaines catégories sociales (éducation de base, santé publique, nutrition pour enfants, logements sociaux), des transferts ciblés, etc. Ainsi, les effets distributifs négatifs d'une propriété dispersée ne creuseront pas davantage la pauvreté.

b. Protéger les groupes vulnérables contre la sortie du marché

Les petites entreprises pourraient se retirer du marché en raison d'une concurrence acharnée qu'elles ne peuvent affronter. Les gouvernements doivent soutenir ces petites entreprises vulnérables pour éviter l'aggravation de la pauvreté. Cela inclut la facilitation de l'accès au crédit et l'offre de programmes de formation et d'assistance technique et commerciale.

c. Considérer des mécanismes alternatifs de croissance et de redistribution

Étant donné qu'une propriété dispersée exacerbe la situation des plus démunis, les gouvernements sont incités à adopter des mesures de fiscalité redistributive, à instaurer des politiques de salaire minimum et à mettre en œuvre des programmes de protection sociale ciblés. Ces dispositifs peuvent contribuer à atténuer la transmission limitée des bénéfices de la concurrence vers les populations vivant dans l'extrême pauvreté.

Références

Argent, J., & Begazo, T. (2015). Competition in Kenyan markets and its impact on income and poverty: A case study on sugar and maize. Policy Research Working Paper; No. 7179. World Bank Group, Washington, DC. *World Bank*. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/21395>

Begazo, T., & Nyman, S. (2016). Competition and poverty. Viewpoint No. 350. Washington: *World Bank*. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/24251>

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). (2013). L'impact des ententes sur les pauvres (Document TD/B/C.I/CLP/24/Rev.1)
https://unctad.org/system/files/official-document/ciclpd24rev1_fr.pdf

Ghazzai, H., Hemissi, W., Lahmandi-Ayed, R., & Kefi, S. M. (2023). More competition to alleviate poverty? A general equilibrium model and an empirical study. *Journal of Public Economic Theory*, 25(5), 985-1011.

Kahloul, A., Lahmandi-Ayed, R., Lasram, H., & Laussel, D. (2017). Democracy and competition: Vertical differentiation and labor in a general equilibrium model. *Journal of Public Economic Theory*, 19(4), 860–874. <https://doi.org/10.1111/jpet.12256>

OECD (2024), The Role of Guidelines in Fostering Competition Policy in Tunisia, Competition Law and Policy Reviews, *OECD Publishing*, Paris, <https://doi.org/10.1787/82f72c0e-en>.

République Tunisienne. (2021). Rapport National Volontaire 2021 sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable en Tunisie. <https://www.tunisiaodd.tn/wp-content/uploads/2021/09/RAPPORT-NATIONAL-VOLONTAIRE-2021.pdf>

World Bank. 2024. Poverty, Prosperity, and Planet Report 2024: Pathways Out of the Polycrisis. © *World Bank*. <http://hdl.handle.net/10986/42211> License: CC BY 3.0 IGO.

Auteurs

Hend Ghazzai, Professeure de méthodes quantitatives à la *Mediterranean School of Business (MSB)*, L.R. MASE (LR21ES21) et EPI Lab.

Wided Hemissi, Maître de conférences en économie à la *MSB* et EPI Lab.

Sana Mami Kefi, Maître de conférences en économie à la *MSB* et EPI Lab.

Remerciements

La production de ce Policy Brief s'inscrit dans le cadre de l'action intitulée « *Pour un savoir économique plus accessible* », qui fait partie du projet Savoires Eco, financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par Expertise France en Tunisie.

Les auteurs remercient chaleureusement M. Hédi Larbi pour la qualité de sa revue, ses conseils précieux et son accompagnement tout au long de la rédaction de ce Policy Brief, ainsi que M. Axel Gastambide pour ses commentaires constructifs.